Charte du bon diplomate

- 1. Le bon diplomate respecte ses partenaires et échange avec eux de manière cordiale en toutes circonstances
- 2. Le bon diplomate ne s'inscrit pas plusieurs fois sur une partie
- 3. Le bon diplomate respecte scrupuleusement la règle de non communication par quelque moyen que ce soit sur les parties qui appliquent cette restriction (hormis la communication via les ordres passés)
- 4. Le bon diplomate n'abandonne pas la partie sur laquelle il s'est engagé
- 5. Le bon diplomate est ponctuel dans les rendu d'ordres, et communique avec l'arbitre en cas de problème
- 6. Le bon diplomate ne cherche pas à pourrir une partie qui tourne à son désavantage
- 7. Le bon diplomate reste fair-play et se garde bien de tricher et de contourner les règles à son avantage
- 8. Le bon diplomate qui découvre une faille du système se doit de la signaler sans délai si cette faille permet de tricher
- 9. Le bon diplomate sait rester humble en cas de victoire et s'abstient de railler ses adversaires.
- 10. L'arbitre de la partie veille à son bon déroulement et au plus grand plaisir de chacun
- 11. L'arbitre (resp. l'oganisateur de tournoi) est maître du choix des joueurs dans la partie (resp. le tournoi)
- 12. L'arbitre a toujours raison
- 13. Si la décision de l'arbitre est contestée, le bon diplomate lève un incident et/ou se rapproche du conseil de l'association qui statuera. Elle pourra demander à l'administrateur de lui communiquer les messages ou les presses pertinentes.
- 14. Le bon diplomate accepte l'idée que le conseil de l'association, dans sa grande sagesse, a toujours raison, mais garde toujours la possibilité de venir candidater lors de la prochaine Assemblée Générale afin d'apporter sa contribution constructive à l'évolution de la jurisprudence
- 15. Le conseil se réserve le droit prononcer l'exclusion d'un joueur dans les cas extrêmes